

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 12 février 2018**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

---

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER,

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT, le DOUZE du mois de février à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 05 février 2018.

Présents : MM. FOURNIER, BOLTZ, CORRADI, FICHTER, MATELIC, MUNIER, WATRIN, PELIZZARI, FAVIER, MULLER, DROUIN, CANTELE et HENRY.

Membre ayant donné procuration : Néant

Absent excusé : Néant

Absent : Néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mmes LIEBGOTT et SALIOU

---

**Le Président** ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

**Approbation du Procès-verbal de la séance du 11 septembre 2017**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
- APPROUVE, le procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 11 décembre 2017.

**1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**1.1 DB 2018-01 - Concours « BE YOUR BOSS » 2018 – Acceptation des participations financières versées par les entreprises**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à accepter les dons des entreprises dans le cadre du Concours « BE YOUR BOSS » 2018.

**1.2 DB 2018-02 - Concours « BE YOUR BOSS » 2018 – Partenariat avec la Communauté de Communes « Rives de Moselle »**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de poursuivre le partenariat engagé en 2017, avec la Communauté de Communes « Rives de Moselle », pour l'organisation du concours « Be Your Boss »,
- AUTORISE le Président à signer la convention à passer, à cet effet, entre les deux Communautés de Communes.

**1.3 DB 2018-03 - Parc d'Activités Communautaire « BELLE FONTAINE » - Bâtiment d'Accueil des Entreprises - Cession d'une cellule à la société « PASQUALONI SAS »**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- CEDE le local n°1 du Bâtiment d'Accueil des Entreprises implanté sur le Parc d'Activités Communautaire « BELLE FONTAINE » à Rosselange, au profit de la société « PASQUALONI SAS », dont le siège social est situé à FAMECK (57 290) ,17 rue de la Rivière ;
- FIXE le montant de cette cession à 500 € HT/m<sup>2</sup>, ce prix étant conforme à l'estimation du service « France-Domaine » en date du 08 décembre 2017 ;
- MET à disposition de l'acquéreur (à titre gratuit), la jouissance de 3 emplacements de parking sur l'aire dénommée « Parking », située sur la parcelle section 8 n° 225 et partie de la parcelle section 9 n° 211/14 située entre les parcelles section 8 n° 224 et 225 et section 9 n° 202/14,

- AUTORISE le Président à signer le compromis de vente à passer, à cet effet, avec la société « PASQUALONI SAS » ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire.

#### **1.4 DB 2018-04 - Aide à la rénovation des commerces des centres villes - Attribution de fonds de concours**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer les subventions susvisées dans le cadre de l'opération de redynamisation des commerces des centres villes, à diverses sociétés pour un montant total de 5 838 €,
- Et DECIDE de procéder à leur versement.

## **2. LOGEMENT**

#### **2.1 DB 2018-05 – Opération programmée de l'Amélioration de l'habitat - Aide aux particuliers – Année 2018 -Demande de subvention auprès de la Région GRAND EST**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement de l'OPAH – aide au particulier pour l'année 2018, établit comme suit :

DEPENSES	RECETTES		
MONTANT PREVISIONNEL	Origine du Financement	Montant demandé en Euros	%
	Région GRAND EST	42 329,49 €	4,39 %
	ANAH	791 574,45 €	86,84 %
	Autofinancement	84 658,97 €	8,78 %
	TOTAL	918 562,91 €	100%

- SOLLICITE, pour sa réalisation, l'attribution de subventions auprès de la Région GRAND EST,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention avec la Région GRAND EST concernant les aides aux particuliers pour les travaux (2018) dans le cadre de l'OPAH.

#### **2.2 DB 2018-06 – Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer la subvention susvisée dans le cadre de l'Opération ravalement de façades, à un particulier, pour un montant de 527€,
- Et DECIDE de procéder à son versement.

#### **2.3 DB 2018-07 – Programme d'Intérêt Général (PIG) – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer les subventions susvisées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, à divers particuliers pour un montant total de 2 284€,
- Et DECIDE de procéder à leur versement.

#### **2.4 DB 2018-08 – Protocole d'aide à la rénovation thermique des logements privés - Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer les subventions susvisées dans le cadre du Protocole d'aide à la rénovation thermique des logements privés, à divers particuliers pour un montant total de 2 630,50€,
- Et DECIDE de procéder à leur versement.

## **2.5 DB 2018-09 – Campagne d’isolation thermique – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DECIDE d’attribuer les subventions susvisées dans le cadre de la Campagne d’Isolation Thermique, à divers particuliers pour un montant total de 6 129.20€,
- Et DECIDE de procéder à leur versement.

## **3. PETITE ENFANCE**

### **3.1 DB 2018-10 – Contrat Enfance Jeunesse à passer avec la Caisse d’Allocations Familiales de la Moselle (2017 – 2020)**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- AUTORISE le Président à signer le nouveau Contrat Enfance Jeunesse pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2020 et tous les documents afférents à ce dispositif.

## **4. ENVIRONNEMENT**

### **4.1 DB 2018-11 – Engagement de l’élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, par 12 voix POUR et 1 CONTRE,

- DECIDE d’engager l’élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial,
- APPROUVE les modalités d’élaboration et de concertation du Plan Climat Air Energie, telles qu’elles sont présentées ci-dessus,
- AUTORISE le Président à engager les démarches nécessaires et à signer tous les documents nécessaires au lancement de l’élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial,
- DECIDE de transmettre la présente délibération pour information aux personnes mentionnées à l’article R.229-53 du code de l’environnement,
- DECIDE d’inscrire au Budget Primitif 2018 les crédits nécessaires à la réalisation du Plan Climat Air Energie Territorial,
- DESIGNE comme membres « élus » du Comité de Pilotage chargé de suivre toute la procédure d’élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial :
  - Monsieur HENRY
  - Madame LOMBARDI
  - Madame BARTOLETTI
  - Madame BENCI
  - Monsieur DUSOCEVOIR
  - Monsieur BOLTZ
  - Monsieur LALLIER
  - Monsieur VOLLE
  - Monsieur SCHWEIZER
  - Monsieur RECCHIA
  - Monsieur FICHTER
  - Monsieur SCHONS

## **5. AMENAGEMENT DE L’ESPACE**

### **5.1 DB 2018-12 – Aménagement des entrées de ville de la Commune de Clouange – Attribution d’un fonds de concours**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DECIDE d’attribuer à la commune de Clouange, une participation financière de 97 845,10 € HT dans le cadre de sa compétence « Protection et mise en valeur de l’environnement ».

## 6. EMPLOI

### 6.1 DB 2018-13 - Convention financière de prise en charge par la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle des charges salariales du personnel affecté aux points emploi du territoire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DONNE son accord quant à la passation, avec les communes d'Amnéville, Marange-Silvange, Moyeuvre-Grande et Rombas, de conventions afin de déterminer les modalités de prise en charge, par la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, des charges salariales du personnel affecté aux points emploi organisés par ces communes,
- Et AUTORISE le Président à signer ces conventions.

### 6.2 DB 2018-14 - Comité de Pilotage pour le suivi de la compétence Emploi et Insertion Sociale et Professionnelle

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de constituer un Comité de Pilotage pour la mise en œuvre des actions liées à l'insertion sociale et professionnelle et au service emploi,
- DESIGNE comme membres de ce Comité de Pilotage : 1 élu et 1 technicien de chacune des 13 communes membres.

## 7. ADMINISTRATION GENERALE

### 7.1 DB 2018-15 - Versement d'un acompte sur la subvention attribuée à l'association « CCPOM Convivialité »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement d'un premier acompte, d'un montant de 1 500 €, sur la subvention attribuée à l'Association « CCPOM Convivialité ».

## 8. INFORMATIONS ET COMMUNICATION

- Tableau de bord d'activités au 31/01/2018.
- Tableau de bord financier au 31/01/2018.
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/12/2017.
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/01/2018.
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 31/01/2018.
- Tableau de bord « Protocole territorial d'aide à la rénovation thermique » au 31/01/2018
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/01/2018.
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/01/2018.
- Tableau de bord « Petite Enfance » du 31/12/2017.
- Autres communications

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h15.

Rombas, le 7/3/2018,

Le Président



Lionel FOURNIER